



Ensemble contre les suppressions d'emplois et les fermetures de sites



Le cadeau d'ArcelorMittal à ses salariés pour Noël !

La Direction d'ArcelorMittal Centres de Services a provoqué une réunion extraordinaire du CSE le 19 novembre 2024.

L'objet :

- *Information des membres du CSE sur un projet de réorganisation de la société ArcelorMittal Centres de Services dans le cadre de la situation économique actuelle*

Annonces de la Direction suite à cette information :

Suppressions d'emplois massives et fermetures de sites !

ArcelorMittal Centres de Services prévoit de supprimer environ **130 emplois dans le cadre de la fermeture des sites de Reims et Denain**. L'ampleur du plan de restructuration présenté apparaît disproportionné par rapport aux difficultés économiques et financières d'AMCS. Après la diminution considérable de ses effectifs depuis 2019 et les bouleversements successifs des orientations stratégiques, ce projet menace maintenant **toute la société** :

- Il dégradera davantage le contenu et les conditions de travail pour les salariés qui resteront en poste
- Il engendrera des pertes de volumes et de marchés supplémentaires qui entraîneront probablement d'autres fermetures

Quel avenir pour les salariés qui perdront leur emploi ?

Quelle possibilité auront-ils de retrouver un emploi dans le contexte économique actuel ?

Quel avenir pour les salariés qui garderont leur emploi ?

Alors que la société AMCS a largement bénéficié d'aides publiques visant à maintenir l'emploi, ces plans de restructuration sont inadmissibles et seront dramatiques pour les salariés et leur famille.

La responsabilité sociale de l'entreprise devrait conduire à utiliser tous les moyens pour préserver les emplois.

L'Intersyndicale dénonce ces suppressions d'emploi et ces fermetures injustifiées, rappelant que le groupe ArcelorMittal **reste extrêmement rentable**, avec des **profits records** depuis plusieurs années.

Face à cette décision, les Organisations Syndicales appellent les salariés à se mobiliser pour dénoncer ce plan de destruction de l'emploi et soutenir les salariés touchés.

Aujourd'hui personne ne peut dire qu'il est à l'abri. Tous les salariés doivent être solidaires dans cette période de destruction de notre Industrie et de nos emplois.

L'Intersyndicale revendique **la préservation des sites et des emplois** sur l'ensemble de la société ArcelorMittal Centres de Services.

L'Intersyndicale appelle les salariés à se mettre en grève **lundi 25 novembre pour mettre la pression sur la Direction pendant la réunion du CSE et **mardi 26 novembre** avec des rassemblements devant tous les sites d'AMCS.**

L'Intersyndicale sollicite toutes les sociétés du Groupe à apporter leur solidarité sous quelque forme que ce soit aux salariés d'AMCS.